

**ESRP - Peyrieu / niveau 3 (selon arrêté du 08/01/2019) / 20 mois / 2656 heures**

☎ 04 79 81 60 20

Pierre COURTADON, Formateur :

[courtadon.pierre@ladapt.net](mailto:courtadon.pierre@ladapt.net)

Lydie CUISSET, coordinatrice pédagogique :

[cuisset.lydie@ladapt.net](mailto:cuisset.lydie@ladapt.net)

## Conditions d'entrée

- ✓ Être bénéficiaire d'une décision de reclassement par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)
- ✓ Être salarié ou demandeur d'emploi et avoir un projet de formation professionnelle
- ✓ A réception de la notification MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), une phase d'accueil d'une semaine est proposée afin de présenter le dispositif et de préparer le parcours de formation.

## Les fonctions d'un Ouvrier du Paysage

- Assurer l'entretien, le suivi des différents secteurs d'ornement
- Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
- Entretenir une surface herbacée à semi-ligneuse
- Tailler des arbres et des arbustes
- Abattre et débiter un arbre de petites dimensions
- Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux
- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
- Réaliser un gazon ou une couverture végétale
- Planter des arbres et des arbustes
- Réaliser un massif ornemental
- Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager
- Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager
- Poser et entretenir un réseau d'arrosage



## Capacités souhaitées

- ✓ Motivation pour les travaux extérieurs
- ✓ Résistance physique
- ✓ Aptitudes aux travaux manuels
- ✓ Goût pour les réalisations décoratives
- ✓ Sens de l'observation
- ✓ Mémoire
- ✓ Autonomie et capacité d'initiative
- ✓ Goût du contact avec le client



## Le déroulement de la formation

- Entrées et sorties permanentes
- Parcours individualisés
- Stage en entreprise en alternance, à raison d'une semaine tous les 2 mois

## La validation

- Titre professionnel de niveau 3 « Ouvrier du Paysage » délivré par le Ministère chargé de l'Emploi
- Possibilité de se présenter au CAPA Travaux Paysagers

## Le contenu de la formation

La formation s'organise en trois parties, conformément au REAC (Référentiel Emploi Activités Compétences) du métier :

- Entretien un espace paysager
- Végétaliser un espace paysager
- Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager

## Les moyens pédagogiques

- Salles de technologie/formation : 200 m<sup>2</sup>
- Vestiaires, bâtiments divers : 300 m<sup>2</sup>
- Serres, bâches, tunnels : 1 000 m<sup>2</sup>
- Tracteurs, motoculteurs, tondeuses et différents matériels à moteur courants de la profession.
- Terrains de culture et d'entraînement : 10 000 m<sup>2</sup>
- Propriété de 7 ha

